

# MODELES D'INSTRUMENTS DE MESURE NOUVELLEMENT APPROUVES

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODELE  
N° 93.00.211.007.0 DU 15 OCTOBRE 1993

## Supports gradués SAMIR en acier ou aluminium pour cuves de chais (CLASSE II)

LE PRESENT CERTIFICAT EST DELIVRE EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE N° 71/313/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971, MODIFIEE PAR LES DIRECTIVES 72/427/C.E.E. DU 19 DECEMBRE 1972 ET 83/575/C.E.E. DU 26 OCTOBRE 1983, RELATIVE AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, DE LA DIRECTIVE 73/362/C.E.E. DU 19 NOVEMBRE 1973 MODIFIEE PAR LES DIRECTIVES 78/629/C.E.E. DU 19 JUIN 1978 ET 85/146/C.E.E. DU 31 JANVIER 1985, RELATIVE AUX MESURES MATERIALISEES DE LONGUEUR, DU DECRET N° 73-788 DU 4 AOUT 1973 MODIFIE PAR LE DECRET N° 84-1107 DU 6 DECEMBRE 1984 PORTANT APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE RELATIVES AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE ET DU DECRET N° 75-906 DU 16 SEPTEMBRE 1975 MODIFIE PAR LE DECRET N° 76-763 DU 30 AOUT 1979 RELATIF AUX MESURES DE LONGUEUR.

### FABRICANT

SAMIR, 01400 Sandrans.

### OBJET

Le présent certificat renouvelle l'approbation de modèle prononcée par le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 83.0.02.211.2.2 du 20 juillet 1983 (1).

(1) *Revue de Métrologie*, juillet 1983, page 531.

### CARACTERISTIQUES

Les supports gradués SAMIR pour cuves de chais ont les caractéristiques suivantes :

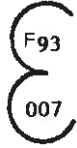
- profil : en forme d'oméga
- matériaux : acier inoxydable ou aluminium
- longueur nominale : variable et pouvant aller jusqu'à 6 m. Ces supports sont destinés à être coupés ou juxtaposés en fonction de la hauteur de la cuve
- largeur : 82 mm
- épaisseur : 1 mm (pour l'acier) et 1,5 mm (pour l'aluminium)
- graduation : millimétrique, gravée dans la masse
- chiffraison : exprimée en centimètres tous les demi-centimètres, gravée dans la masse.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Sur ce support gradué sont apposés :

- la longueur nominale, inscrite ou gravée au moment de l'installation sur la cuve, au début de la mesure

- la classe de précision II, au niveau du huitième centimètre
- la marque du fabricant U.01, au niveau du troisième centimètre
- le signe d'approbation C.E.E. de modèle, au niveau du neuvième centimètre



#### CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La marque de vérification primitive C.E.E. est apposée au niveau du deuxième centimètre.

Le poinçon est celui prévu par l'article 8.2 de l'arrêté du 3 février 1977 modifié par l'arrêté du 30 décembre 1985.

#### DEPOT DE MODELE

Deux exemplaires de chaque modèle ont été déposés, l'un à la direction régionale de l'industrie,

de la recherche et de l'environnement Rhône-Alpes, l'autre chez le fabricant.

#### VALIDITE

Le présent certificat a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

#### ANNEXE

Photographie n° 6016.

..

---

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION  
 PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
 ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
 L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,  
 J. HUGOUNET

---



■ N° 6016

SUPPORTS GRADUES SAMIR EN ACIER OU ALUMINIUM POUR CUVES DE CHAIS

